



PONTCARRÉ

WWW.MAIRIEPONTCARRE.NET

MAIRIE INFO FLASH N°5 – MAI 2024

Madame, Monsieur,

L'adoption du budget municipal est effective depuis le 11 avril 2024. Cette année encore, nous continuons à contenir nos dépenses en ne ciblant que les priorités nécessaires au maintien des services aux habitants ainsi qu'un développement contenu de nos investissements sur la commune. Cette gestion nous permet cette année encore, malgré les augmentations que nous subissons sur toutes nos charges obligatoires, de ne pas augmenter les taxes communales. Ceci me paraissait plus que nécessaire devant les difficultés financières de chacun, dû notamment aux hausses constantes des prix à la consommation pour les ménages. Vos élus ont adopté à l'unanimité cette décision et je les en remercie.

Ceci ne nous empêche pas de continuer à aller de l'avant pour notre commune, mais nous nous devons de préserver nos ressources en cherchant tous les financements possibles avant de nous engager. Je comprends que certains trouvent parfois le temps long entre l'engagement et la mise en route de certains chantiers. C'est cependant par cette voie que nous avons pu contenir notre endettement afin de préserver nos

possibilités d'investissement pour les années à venir et préserver notre développement.

Différentes manifestations se dérouleront sur notre commune durant ce mois de mai, j'espère que vous serez nombreux à nous rejoindre pour le moment de commémoration et de mémoire qui se tiendra le 8 mai à 11H00 Place de la Mairie.

A l'approche des beaux jours et des travaux de jardinage qui commencent, merci à chacun de respecter l'arrêté municipal sur le bruit et préserver ainsi la tranquillité de chacun.

Enfin je rappelle à chacun que nous avons pu obtenir pour cette année encore, le maintien de la collecte des déchets verts et végétaux, depuis le 20 mars, un mercredi sur deux jusqu'au 13 novembre, dernière collecte.

Croyez bien que nous continuerons à tout faire, pour qu'il fasse bon vivre à Pontcarré.

Votre Maire
Tony SALGAGGIO

COMMÉMORATION

« Commémoration du 79^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 »

Mercredi 8 mai 2024 à 11h00

Devant le Monument aux Morts (Place de la Mairie)

ARRETÉ MUNICIPAL N° 38/2019 DU 17 JUILLET 2019
CONCERNANT LE BRUIT



- Tondeuses à gazon à moteur thermique
- Tronçonneuses, perceuses
- Raboteuses, scies mécaniques

En raison de leur intensité sonore, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage **ne peuvent être effectués que :**

Les jours ouvrés : De 07 heures à 20 heures
Les samedis : De 09 heures à 12 heures et
de 15 heures à 19 heures 30
Le dimanche et les jours fériés : : De 10 heures à 12 heures
Interdit l'après-midi le dimanche et les jours fériés

RAPPEL



par le Comité des Fêtes et la municipalité de Pontcarré

BROCANTE

se tiendra le **Samedi 18 mai 2024**
Place Salle des Fêtes et Allée des Peupliers



Amours au choix

Samedi 25 mai 2024 à
20h30 à la salle des fêtes
CONCERT chansons
françaises en Polyphonie



Environ 40 choristes sur scène

Droit d'entrée : apporter juste une ou plusieurs denrées alimentaires de type sucre, farine, lait, huile, thé, café, sardines, thon, petites conserves... ou produits d'hygiène (mousse à raser, rasoirs, dentifrice, gel douche...) qui seront réparties sur les 2 centres des Restos du Cœur de Roissy-en-Brie et Pontault-Combault

